

NOTRE EMPREINTE FRANCE 2024



Mesurer notre contribution
au financement des entreprises
françaises et l'évaluer au regard
des critères de durabilité



Avec 40,2 milliards d'euros* d'actifs gérés pour le compte de clients institutionnels et distributeurs, **BFT Investment Managers** fait partie des dix premières sociétés de gestion d'actifs françaises**.

Depuis plus de 35 ans, la performance de ses solutions d'investissement sur toutes les classes d'actifs (monétaire, obligataire, actions et multi assets), associée à une gestion rigoureuse des risques, constitue la première de ses missions.

Filiale d'Amundi, BFT Investment Managers combine la réactivité d'une entreprise à taille humaine associée à la puissance du leader européen de l'Asset Management.

* Données BFT Investment Managers au 30 juin 2024.

** Source : SIX Financial, information basée sur les encours gérés de fonds domestiques français, janvier 2024.

NOTRE EMPREINTE FRANCE

SOMMAIRE

p.04	Trois raisons d'investir en France
p.06	1 - Contribuer au financement de l'économie française
p.08	2 - Intégrer les enjeux ESG pour une croissance durable
p.16	3 - Agir auprès des émetteurs pour encourager les bonnes pratiques
p.20	Nos actions de mécénat en France
p.22	Annexe méthodologique

INVESTIR EN FRANCE

Le rapport « Empreinte France », dont voici la deuxième édition, est né d'une volonté : celle de mesurer et de rendre compte des résultats de nos efforts pour contribuer à financer les entreprises françaises, selon une démarche de durabilité.



GILLES GUEZ - CFA
Directeur général

Cet objectif s'inscrit dans notre ambition de « Donner un sens à l'investissement », en orientant nos solutions d'investissement vers le financement de notre économie et de sa transition environnementale et sociale.

BFT IM affiche un savoir-faire reconnu sur les marchés actions, obligataires et monétaires des petites, moyennes et grandes capitalisations françaises. Fidèle à la raison d'être du Crédit Agricole, notre groupe d'appartenance, **BFT IM cherche « à agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société », en étant un acteur du financement durable de l'économie.**

Nous investissons dans les émetteurs français à travers nos fonds européens sur les différentes classes d'actifs. De plus, ce thème constituant un de nos axes stratégiques, nous avons développé une gamme de fonds 'France' gérés selon des approches investissement responsable.

Pour la deuxième année, nous avons souhaité mesurer la portée de ces actions en termes d'investissements, quantifier leur durabilité à travers des indicateurs ESG et Climat, et présenter les actions d'engagement. Ces estimations ont été réalisées à partir des données et méthodologies actuellement disponibles, et devraient s'enrichir au fur et à mesure que le marché disposera de nouveaux indicateurs.

Nous vous présentons ici cette « Empreinte France » à travers trois axes principaux :

- 1 Contribuer au financement de l'économie française ;**
- 2 Intégrer les enjeux ESG pour une croissance durable ;**
- 3 Agir auprès des émetteurs pour encourager les bonnes pratiques.**

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

TROIS RAISONS D'INVESTIR EN FRANCE

Pour BFT IM, investir en France, c'est concilier trois objectifs :

1

Bénéficier du potentiel de performance du marché français

2

Financer les entreprises nationales, moteurs de la croissance et de l'emploi en France

3

Contribuer à la transition écologique et aux enjeux sociaux, pour une croissance durable

1. Le potentiel de performance du marché français

Les atouts de la France sont nombreux pour les entreprises qui souhaitent se développer, en témoigne notamment sa place en tête du classement européen des investissements étrangers¹

■ Un écosystème à fort potentiel

La France offre aux entreprises de nombreux avantages : des infrastructures performantes en matière de transport, de télécommunications, d'accès à l'énergie décarbonée ; des dispositifs de soutien à l'innovation ; un système éducatif reconnu et une main d'œuvre qualifiée. Les réformes menées par l'Etat et axées sur l'offre (baisse des impôts de production, assouplissement du droit du travail) portent leurs fruits. Au cours de la dernière décennie, la compétitivité-coût de la France a progressé, et les mesures du plan France Relance ont stimulé cette orientation favorable.

■ Un système financier performant

Les entreprises françaises bénéficient d'infrastructures de marché hautement compétitives pour les accompagner dans leurs projets de développement :

- Euronext Paris est la 1^{re} place de cotation en Europe²
- un large marché de dette privée obligataire et monétaire
- 5 banques françaises dans le Top 10 Européen³
- 1^{re} place de gestion financière en Europe continentale⁴

■ Des entreprises leaders et un « Made in France » plébiscité

La France bénéficie d'entreprises nationales qui sont aussi des champions internationaux et contribuent au rayonnement du savoir-faire français dans de nombreux secteurs : aéronautique et spatial, chimie, parfums & cosmétiques, agroalimentaire pharmacie, luxe ...

Les grandes firmes multinationales françaises⁵ et les sociétés du CAC 40⁶ réalisent plus des trois quarts de leur chiffre d'affaires à l'étranger.



Des entreprises françaises engagées en matière d'ESG, facteur de compétitivité

Les entreprises françaises se distinguent par de bonnes performances ESG et des pratiques environnementales et sociales en moyenne supérieures aux pratiques mondiales ou européennes⁷. Cette dynamique ESG constitue un atout intéressant pour les investisseurs responsables.

(1) Baromètre 2024 de l'Attractivité de la France, EY : La France est le pays le plus attractif d'Europe pour la 5^e année consécutive - (2) Euronext, au 31/12/2023 - (3) S&P Global, selon les actifs possédés en avril 2024 - (4) AFG, Panorama 2023 du marché de la gestion pour compte de tiers - (5) INSEE Références, Les entreprises en France, Édition 2023 - (6) Profil financier du CAC 40 - 18^e édition, Année 2023, EY - (7) BFT IM/Analyse ESG Amundi.

2. Financer les entreprises françaises

L'épargne financière des ménages français, abondante, représente près de 6 185 milliards d'euros¹. En grande partie investie en assurance vie/retraite en euros et en dépôts, elle pourrait être davantage fléchée vers les besoins de financement des entreprises françaises afin de soutenir, aux côtés des investissements publics² :

■ L'innovation, catalyseur de croissance future

Les opportunités d'investissements sont nombreuses pour faire émerger les champions technologiques de demain et accompagner la transformation des secteurs d'excellence français comme la santé,

l'alimentation, l'agriculture, l'hydrogène, les transports, les technologies numériques ou encore le spatial, grâce à l'innovation technologique, l'industrialisation, la recherche et la formation.

■ La réindustrialisation, clé de la souveraineté

Après cinq décennies de délocalisations, le gouvernement entend accélérer la réindustrialisation en France. Plusieurs dispositifs d'aide publique viendront aider la relocalisation de certaines activités, notamment poussée par l'urgence écologique qui rend nécessaire la transformation de nos modes de production et de consommation.

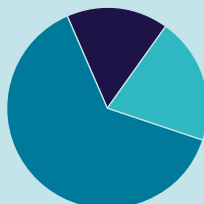


Les entreprises françaises³ qui se financent sur les marchés financiers français représentent environ :

UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT DE 600 ÉMETTEURS

125 émetteurs pour le marché monétaire représentant
235 milliards € de stock de titres de créances négociables (TCN)

485 émetteurs pour les actions pour une
capitalisation boursière d'environ
2 900 milliards € (Euronext Paris)



155 émetteurs pour les obligations
d'entreprises françaises en euros pour
un stock d'émissions de 1 330 milliards €

Environ 56% de ces émetteurs font l'objet d'une analyse ESG par Amundi (soit 335 émetteurs).

3. La contribution à la transition écologique et aux enjeux de cohésion sociale

Pays d'accueil de la COP 21 et de l'Accord de Paris, la France s'est fixée des priorités d'investissements ambitieuses autour de la transition écologique et sociale :

■ Des besoins massifs d'investissement climat

Il s'agit des investissements sur les infrastructures, les mobilités bas-carbone, l'électricité et la chaleur renouvelables, le nucléaire, l'hydrogène vert, la réhabilitation énergétique du bâti... Les investissements en faveur du climat réalisés par les ménages, les entreprises et les administrations publiques ont atteint **100 milliards d'euros en 2022**⁴ en France. Ils ont ainsi progressé par rapport à 2021, mais restent insuffisants pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et viser la neutralité carbone en 2050.

À partir des quatre scénarios de l'ADEME, l'ACE (Institute for Climate Economics) estime que **58 milliards d'euros d'investissements climat additionnels** sont nécessaires **par an** entre 2024 et 2030 pour rester alignés avec la neutralité carbone⁴.

■ Une transition juste

De plus, la transition vers une économie (plus) verte doit être faite de manière équitable et inclusive, sans se faire aux dépens de la question sociale. Les investissements pour la transition doivent ainsi être accompagnés d'investissements sociaux pour que la transition énergétique bénéficie à l'ensemble de la population sans creuser les inégalités.



L'emploi salarié du secteur privé en France représente⁵ :

21 MILLIONS

de personnes en emploi

70%

des emplois sur 30,3 millions
de personnes en emploi en France

78%

des emplois salariés

(1) Épargne et Patrimoine financiers des ménages, T4 2023, Banque de France - (2) Exemples : Programmes d'investissements d'avenir, Plan France 2030, Plan France Relance, Crédit d'impôt... -

(3) Groupes émetteurs - Méthodologie BFT IM et sources en annexes - Au 31/12/2023 - (4) Source : Édition 2023 du panorama des financements climat, I4CE - (5) INSEE - Emploi, chômage, revenus du travail - Édition 2023.

1

CONTRIBUER AU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

En tant que société de gestion française, l'une de nos priorités est de favoriser l'investissement et le financement des entreprises françaises.

Nous souhaitons mobiliser l'épargne pour soutenir les fleurons de notre économie qui exportent et créent de l'emploi, les pépites de l'innovation qui feront les succès de demain, la souveraineté française économique et industrielle, et le développement des territoires au plus proche de nos clients.

Contribuer au financement des grands enjeux

■ Le rayonnement à l'international

Nous investissons dans des entreprises qui contribuent à la diffusion du savoir-faire français à l'international :

- **LVMH** : n°1 mondial du luxe, 36 340 employés en France, 1 Md€ d'investissement/an en France
- **Schneider Electric** : leader mondial des solutions numériques d'énergie, 14 710 employés en France
- **Air Liquide** : leader mondial de l'hydrogène décarboné, Air Liquide emploie 67 000 personnes dans 80 pays et 12 280 collaborateurs en France

■ La croissance de demain

Nous sélectionnons et finançons des entreprises innovantes porteuses de projets prometteurs avec des forts potentiels de croissance :

- **Carbios** : Développe une technologie innovante dans le domaine du recyclage des matières plastiques, 130 personnes sur le territoire
- **Waga Energy** : Experte dans la récupération et l'utilisation du méthane qui s'échappe des sites de décharges organiques, 150 salariés en France
- **Hoffman Green Cement** : Concepteur et producteur de ciments décarbonés à froid, une technologie qui permet de diviser les émissions de CO₂ par 5, 52 salariés en France

■ La souveraineté française

Nous investissons dans des secteurs clés en matière de souveraineté nationale :

- **EDF** : groupe fournisseur et producteur n°1 d'électricité en France et en Europe, 142 700 collaborateurs en France soit près de 80% de l'effectif total
- **Thalès** : équipementier des industries de l'aéronautique, de l'espace, de la défense et de la sécurité, 39 600 employés sur 46 sites
- **Sanofi** : groupe pharmaceutique, 23 900 employés en France. 935 M€ d'investissement de 2022 à 2026 sur la technologie ARNm

■ Le financement de l'économie

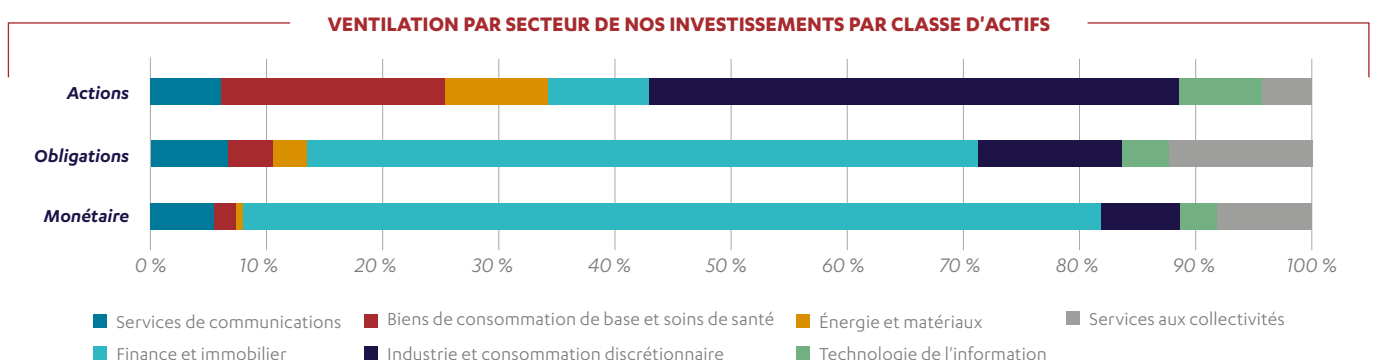
Nous investissons dans des entreprises financières, indispensables pour une allocation efficace de l'épargne sur le territoire :

- **AXA** : Assurance et la gestion d'actifs, 17 000 collaborateurs et 28% de son chiffre d'affaires en France
- **Crédit Agricole SA** : 1^{er} financeur de l'économie française et 1^{er} assureur en France, 35 600 collaborateurs en France, la moitié de son effectif total
- **Bpifrance** : Banque qui accompagne les entreprises dans leurs projets d'innovation, de transition écologique et énergétique, 3 000 collaborateurs en France

Source : Effectifs en France en 2023, données BFT IM / Humpact

Ventilation des investissements en France par instruments et par secteurs d'activité

À travers nos expertises sur les différentes classes d'actifs, les investissements réalisés permettent de financer des secteurs variés :



Source : BFT IM au 31/12/2023, en % d'encours



CHIFFRES CLÉS :

EMPREINTE DES INVESTISSEMENTS EN FRANCE DES PORTEFEUILLES DE BFT IM*

BFT
Investment
Managers

DONNONS UN SENS À L'INVESTISSEMENT



10,5 Mds €

investis sur les
entreprises françaises



214

entreprises françaises investies
Investies : **53** / Désinvesties : **38**



1/3

des encours
de BFT IM



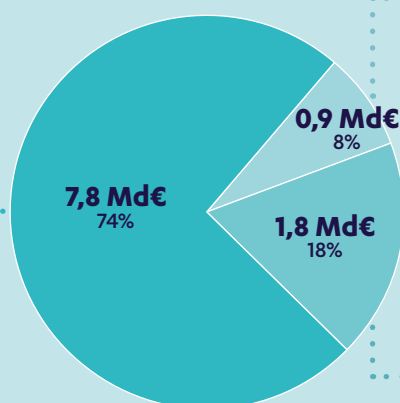
1/4

de sièges sociaux en régions
(hors Ile-de-France)

MONÉTAIRE

Répondre aux besoins
de financement à court terme

38 entreprises
3/4 dans le secteur financier
1/4 dans des secteurs hors financiers



ACTIONS

Financer la croissance
à long terme

159 entreprises
3/4 de petites et moyennes
capitalisations
2 fonds **Label Relance** : mobiliser
l'épargne vers le financement
des PME/ETI

OBLIGATAIRE

La dette comme instrument
de financement des entreprises

101 émetteurs
2/3 « Investment Grade »
1/3 « High Yield » et non notés
280 M€ en obligations durables France

* Source : BFT IM au 31/12/2023, hors fonds de délégation de gestion

2

INTÉGRER LES ENJEUX ESG POUR UNE CROISSANCE DURABLE

Donner du sens à l'investissement est un objectif profondément ancré dans notre stratégie. Nous souhaitons soutenir une croissance qui prenne en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et accompagner la transformation des entreprises françaises face aux défis mondiaux de la transition climatique et sociale.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Notre politique d'investissement responsable se décline en plusieurs approches, et s'applique à toutes les classes d'actifs tout en permettant de répondre aux spécificités recherchées dans nos différents fonds.

Des objectifs d'intégration ESG sur tous nos fonds ouverts

L'intégration ESG repose sur la conviction qu'une politique de développement durable forte permet aux émetteurs de mieux gérer leurs risques réglementaires et leurs risques de réputation et aussi, d'améliorer leur efficacité opérationnelle. L'évaluation des risques et des opportunités ESG se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'Investissement Responsable du groupe Amundi.

La méthodologie d'analyse ESG des entreprises repose sur un référentiel de 38 critères, dont 17 sont généraux (intersectoriels) et 21 sont spécifiques. Ces critères sont pondérés selon les enjeux propres à chaque secteur.

- Chaque émetteur est évalué au regard des pratiques des entreprises de son secteur, selon une approche « best in class ».

- Chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne (impliquant une exclusion de nos fonds).

L'intégration ESG systématique dans les gestions consiste à assurer que nos fonds ouverts affichent en permanence une notation ESG meilleure que celle de leur univers d'investissement ou indice de référence.

Pour y parvenir, nos équipes de gestion sont amenées à privilégier les émetteurs les mieux notés, et sous-pondérer les moins bien notés.

Les émetteurs français investis par BFT IM affichent ainsi un score ESG moyen supérieur à celui de l'ensemble des émetteurs de l'univers France qui ont une notation ESG :

NOTATION ESG MOYENNE ÉQUIPONDÉRÉE DES ÉMETTEURS FRANÇAIS SE FINANÇANT SUR LES MARCHÉS FINANCIERS FRANÇAIS

Source BFT IM, selon la méthodologie de notation Amundi*



* Source : Notation ESG Amundi – Le score ESG est calculé à partir de 38 critères environnementaux, sociaux et de gouvernance et s'échelonne de -3 à +3. Il est traduit en notes de A à G (G signifiant une exclusion). Données au 31/12/2023.

** dont 265 émetteurs n'ayant pas de notation ESG, principalement des petites et moyennes valeurs cotées sur Alternext.

*** Hors fonds en délégation de gestion.



Des exclusions normatives et ciblées¹

Les entreprises contrevenant aux principes du Pacte Mondial ou impliquées dans des activités proscrites par le cadre international sont exclues de tous les portefeuilles.

Nous mettons également en œuvre des politiques d'exclusions sectorielles ciblées : charbon thermique (extraction et électricité), hydrocarbures non

conventionnels, tabac, armes nucléaires. Les émetteurs français font peu l'objet de ces exclusions (2 groupes émetteurs exclus de notre univers au 30 juin 2024), du fait de la ratification française des grandes conventions internationales (ex : Oslo, Ottawa) et d'un écosystème législatif favorable aux bonnes pratiques RSE en France.

Une gestion rigoureuse des controverses

La gestion des controverses est suivie mensuellement et de façon ad-hoc (en cas d'urgence de nouvelles controverses) au sein du Comité de Développement Durable, en s'appuyant sur les analyses du Comité d'Investissement et du Comité Risques, et a pour objectifs :

- d'identifier les controverses montantes,
- de suivre l'évolution de controverses identifiées,

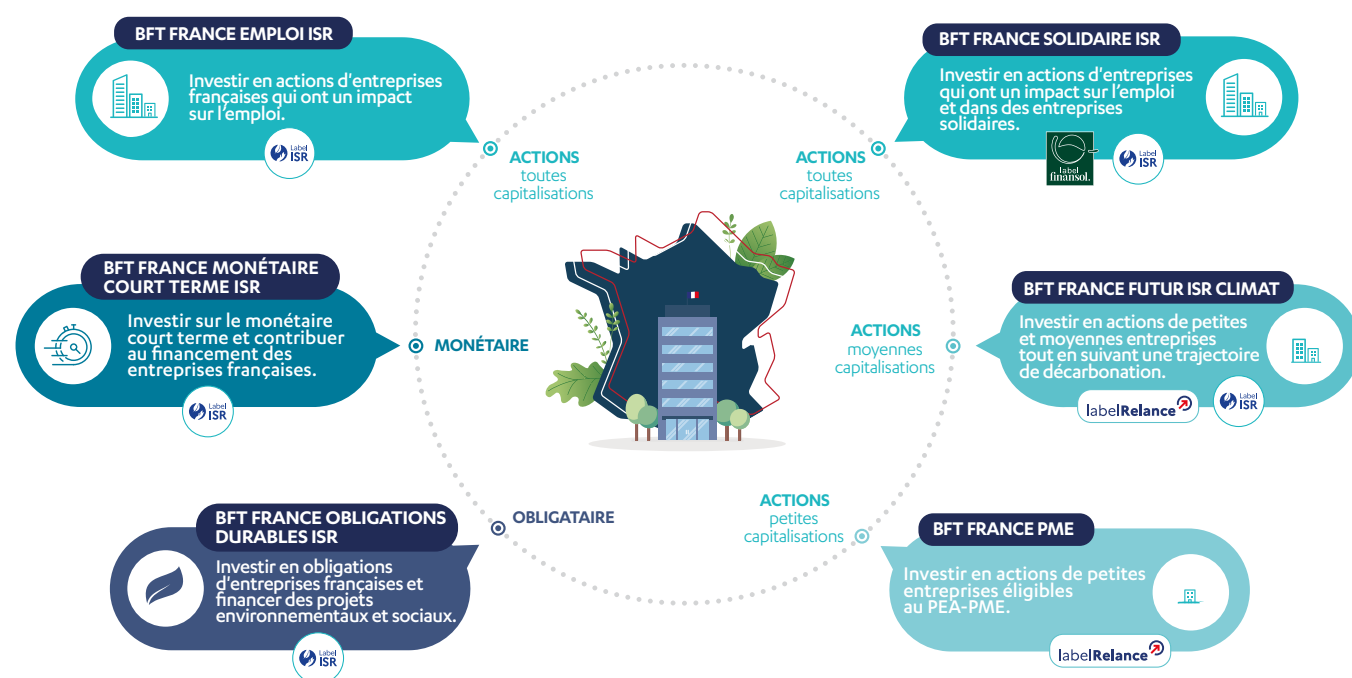
- de prendre les mesures en fonction du degré de gravité.

À ce titre, en 2023 : 6 dossiers de controverses ont donné lieu à des restrictions (4 émetteurs) ou des interdictions d'investissement (2 émetteurs) dans les activités de l'énergie, de l'informatique, de la télécommunication, des finances, et de la consommation. Deux restrictions ont été levées en cours d'année.

■ LA GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE »

Pour aller plus loin sur le thème d'investissement France, BFT IM a déployé des solutions de placement orientées vers l'univers d'investissement France des actions (toutes tailles de capitalisation boursière), des obligations d'entreprises (notamment les obligations « vertes » et « sociales »), et des titres de créances négociables en intégrant une démarche d'investissement responsable.

LA GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE » COMPREND 6 FONDS SUR 3 CLASSES D'ACTIFS, POUR UN ENCOURS QUI REPRÉSENTE 2,9 MILLIARDS D'EUROS² :



(1) Conformément à la politique d'exclusion du groupe Amundi.
(2) Source : BFT IM – Au 30 06 2024.

2

INTÉGRER LES ENJEUX ESG POUR UNE CROISSANCE DURABLE

2,9 MDS €¹

d'encours sont labélisés ISR

- BFT France Monétaire Court Terme ISR
- BFT France Obligations Durables ISR
- BFT France Emploi ISR
- BFT France Solidaire ISR
- BFT France Futur ISR Climat



Dont 210 M€¹

en fonds à Impact et Solidaire

- BFT France Emploi ISR
- BFT France Solidaire ISR
- BFT France Obligations Durables ISR

■ INDICATEURS ESG ET CLIMAT DE LA GAMME

« INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE »

Afin de pouvoir quantifier les résultats de notre politique ESG et Climat, nous avons mesuré les indicateurs suivants pour la gamme « Investir en France pour une croissance durable ». Ceci nous permet de délimiter un périmètre de fonds essentiellement investis en émetteurs français, et de pouvoir les comparer à leurs univers d'investissements respectifs.

Les données ci-dessous ont été calculées selon la méthodologie suivante²:

- les données « gamme » correspondent aux données relatives à chaque fonds de la gamme, pondérées par leurs encours respectifs au sein de la gamme.
- les données par classe d'actifs correspondent aux données des fonds pondérées par leurs encours au sein de chaque classe d'actifs,

- les données des univers d'investissement sont pondérées par les encours des fonds correspondants à ces univers au sein de la gamme ou au sein de chaque classe d'actifs.

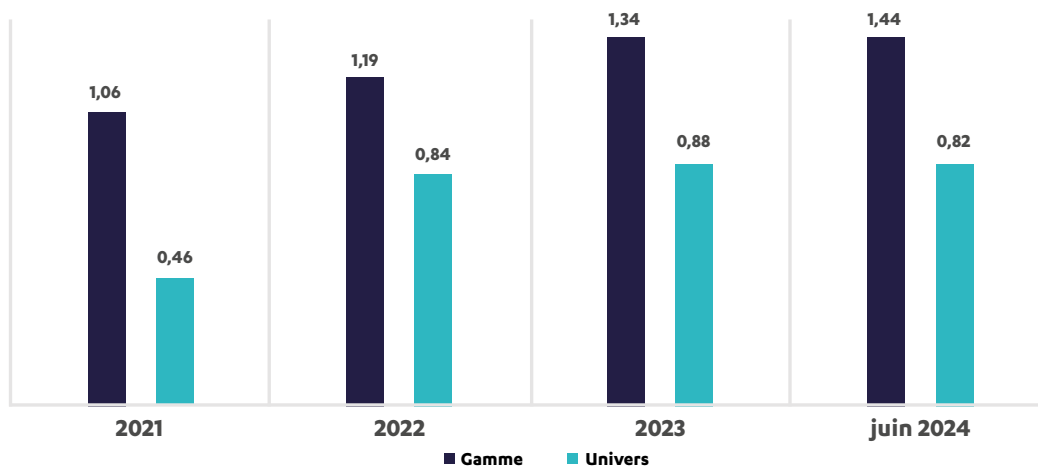
À noter, la gamme a évolué sur la période avec le lancement de 4 fonds en 2022 et 2023.

Score ESG

La gamme affiche une performance ESG supérieure à celle de son univers d'investissement, aussi bien au niveau du score ESG agrégé que des scores E, S et G individuellement. Tous les fonds la composant

appliquent en effet une politique d'intégration ESG systématique visant à l'amélioration de leur profil ESG versus leurs univers respectifs..

SCORE ESG DE LA GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE », COMPARÉ AUX SCORES DES UNIVERS D'INVESTISSEMENT DES FONDS DE LA GAMME - SUR 4 ANS

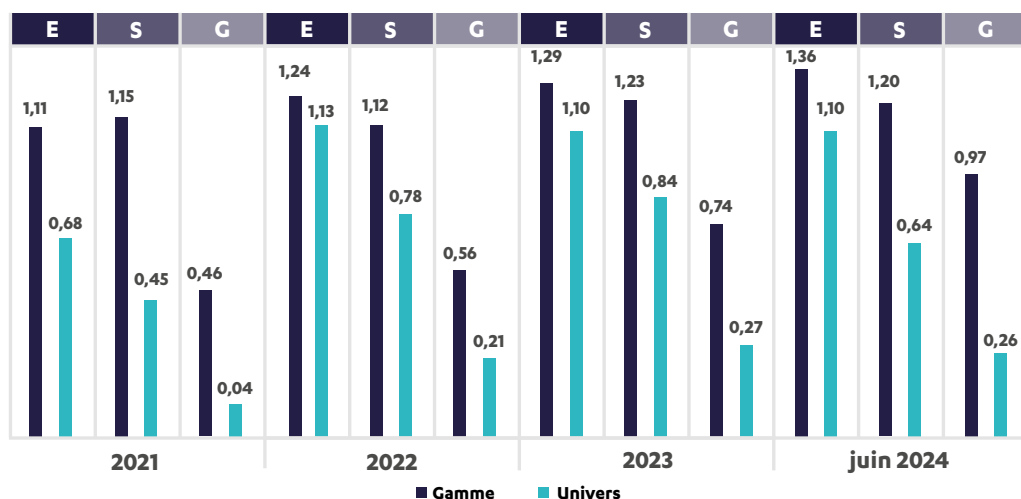


(1) Source : BFT IM – Au 30 06 2024.

(2) La liste des fonds et de leurs univers d'investissement est disponible en annexe. Les fonds de la gamme France et leurs univers respectifs sont essentiellement investis en émetteurs français.



**SCORES E, S ET G DE LA GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE »,
COMPARÉS AUX SCORES DES UNIVERS D'INVESTISSEMENT DES FONDS DE LA GAMME - SUR 4 ANS**



Taux de couverture de la notation ESG :
 2024 : 100%
 2023 : 99%
 2022 : 86%
 2021 : 87%
 Source : BFT IM/Amundi – Juin 2024

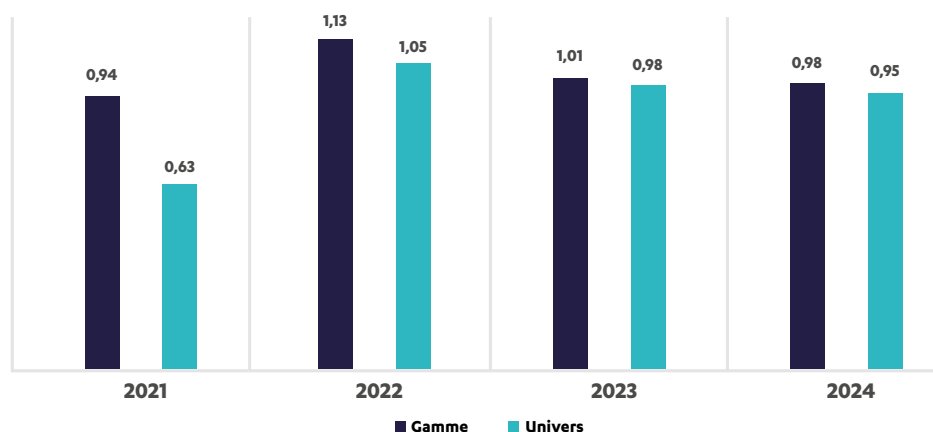
Note de Transition Énergétique

La notation Transition Énergétique (TE) évalue pour chaque émetteur, non seulement son exposition au risque de transition climatique mais également sa capacité à anticiper et à gérer ce risque. Cette notation propriétaire, définie et calculée par l'Analyse ESG du groupe, prend en compte :

- Le niveau de l'intensité carbone de l'entreprise et sa dynamique ;
- L'implication dans des activités telles que les énergies renouvelables, les véhicules électriques, le financement vert, etc.

Par exemple, une entreprise fortement impliquée dans des activités qui présentent un risque climatique important sans stratégie de désinvestissement peut recevoir une note TE égale à E voire inférieure. En revanche, un émetteur pour lequel a été identifié un risque de transition climatique peut bénéficier d'une notation TE plus élevée s'il existe une stratégie pertinente pour gérer le risque.

**SCORE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE »,
COMPARÉ AUX SCORES DES UNIVERS D'INVESTISSEMENT DES FONDS DE LA GAMME - SUR 4 ANS**



Taux de couverture de la notation ESG :
 2024 : 92%
 2023 : 84%
 2022 : 80%
 2021 : 87%
 Source : BFT IM/Amundi – Juin 2024

2

INTÉGRER LES ENJEUX ESG POUR UNE CROISSANCE DURABLE

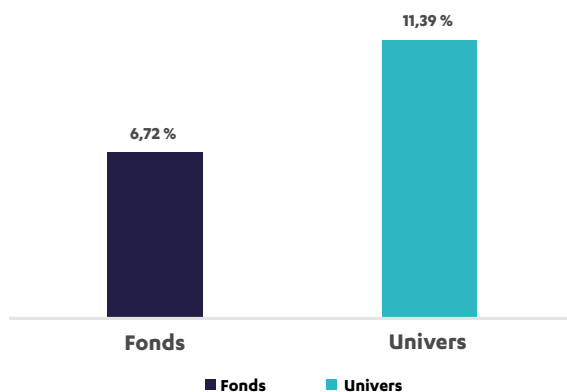
Exposition aux énergies fossiles

BFT IM met en œuvre des politiques sectorielles sur le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels.

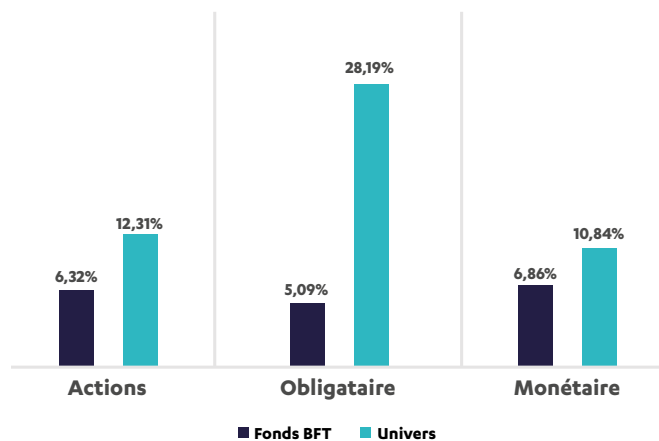
La part verte d'un portefeuille recouvre les activités contribuant positivement aux objectifs de l'Accord de Paris. La part brune, quant à elle, recouvre toutes les activités liées au charbon thermique (mines et

production d'électricité), la production et l'exploration de pétrole et de gaz, et enfin, la production d'électricité à partir de combustibles fossiles. Pour mesurer les parts vertes et brunes du portefeuille d'investissement, la méthodologie groupe s'appuie sur des méthodologies élaborées par trois fournisseurs de données : MSCI, FTSE Russel et Trucost.

EXPOSITION DE LA GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE » ET DE SON UNIVERS D'INVESTISSEMENT AUX ÉMETTEURS ACTIFS DANS LES ÉNERGIES FOSSILES – JUIN 2024



EXPOSITION DE LA GAMME « INVESTIR EN FRANCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE » PAR CLASSE D'ACTIF – JUIN 2024



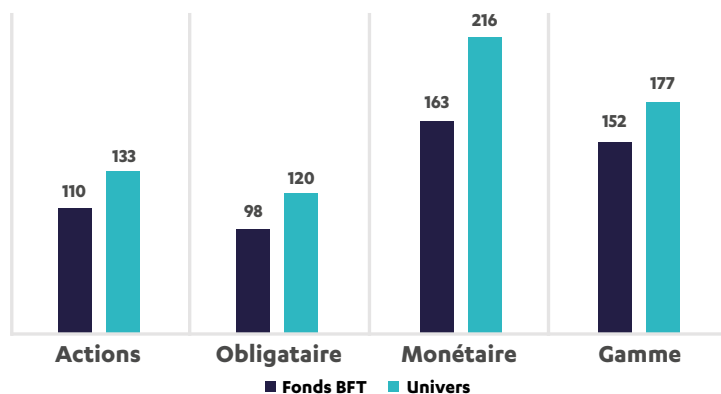
Taux de couverture de l'exposition aux énergies fossiles pour la gamme : 68% - Juin 2024
Source : BFT IM/Amundi – Juin 2024

Suivi et objectifs de réduction des émissions carbone

Lutter contre les changements climatiques étant l'enjeu majeur du siècle, nous avons traduit l'Objectif de Développement Durable des Nations Unies (ODD 13) en contrainte de gestion. Tous nos fonds labellisés ISR ont un objectif d'émissions de CO₂e inférieures à celles de leur benchmark ou univers d'investissement.

Les indicateurs d'émissions carbone et de température des portefeuilles présentés ci-dessous permettent de suivre l'évolution des trajectoires climat des portefeuilles.

INTENSITÉ CARBONE DE LA GAMME FRANCE PAR CLASSE D'ACTIFS ET CELLE DE LEURS UNIVERS RESPECTIFS EN TONNES DE CO₂e PAR MILLION D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES - JUILLET 2024



Source : BFT IM/Amundi – Juillet 2024

Température des portefeuilles

L'estimation des scores de température induite vise à mesurer l'alignement des portefeuilles aux objectifs climatiques globaux et à les comparer par rapport aux univers de référence.

La mesure d'alignement de température vise à évaluer la trajectoire carbone future d'un émetteur. L'historique de l'entreprise et ses objectifs de réduction carbone déclarés permettent de calculer sa trajectoire, qui peut ensuite être comparée à des scénarios climatiques globaux. Cette comparaison permet d'estimer une augmentation de température associée à la trajectoire de cet émetteur. Cette métrique est utile pour mesurer les ambitions des entreprises à l'échelle mondiale.

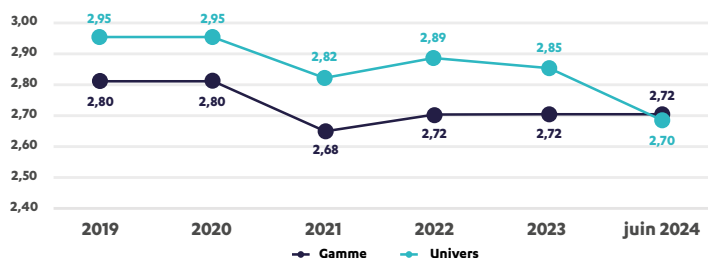
Amundi s'appuie sur des scores de température élaborés par plusieurs fournisseurs : Trucost, Iceberg Data Lab et CDP, dont les méthodologies et périmètres de collecte de données diffèrent. Les trois fournisseurs analysent l'ambition de l'émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data

Lab intègrent les émissions passées dans leurs estimations des trajectoires :

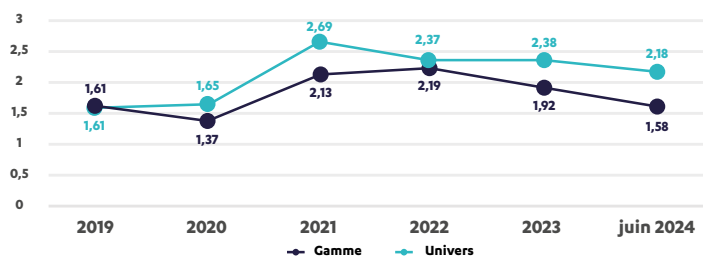
- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Il analyse les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.
- Beaucoup d'émetteurs n'ont pas encore publié d'objectif de réduction d'émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d'appliquer une trajectoire 3,2 °C degré par défaut pour ces émetteurs.
- Trucost a développé une méthodologie différente pour agréger les températures au niveau d'un portefeuille. Au lieu d'utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d'un portefeuille.

Nous présentons ci-dessous les niveaux de température estimés selon les méthodologies de ces trois fournisseurs.

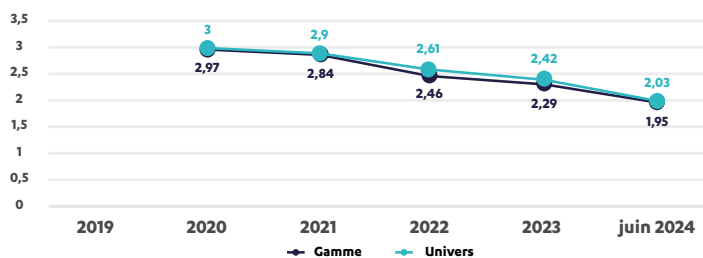
ÉVOLUTION DE LA TEMPÉRATURE DE LA GAMME FRANCE ET DE SON UNIVERS



Source : D'après l'analyse d'Amundi/BFT IM et les données d'Iceberg Data Lab à juin 2024. Hors émetteurs souverains.



Source : D'après l'analyse d'Amundi/BFT IM et les données de Trucost à juin 2024. Hors émetteurs souverains.



Source : D'après l'analyse d'Amundi/BFT IM et les données de CDP à juin 2024. Hors émetteurs souverains.

2

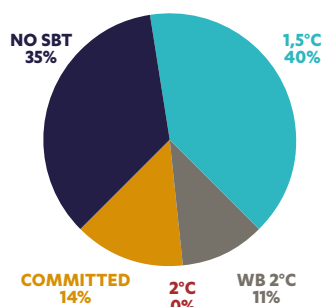
INTÉGRER LES ENJEUX ESG POUR UNE CROISSANCE DURABLE

Engagement SBTi et alignement par scénarios

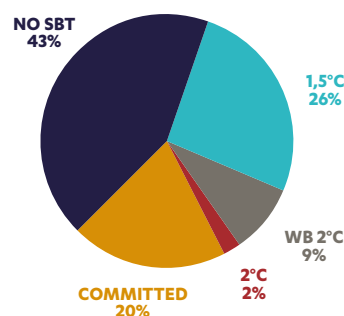
La Science Based Targets Initiative (SBTi) promeut une méthodologie d'évaluation et de suivi des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris. Elle évalue l'alignement des objectifs de réduction des entreprises avec les objectifs sectoriels en ligne avec les objectifs globaux de limitation

du réchauffement climatique, et les classe selon leur niveau d'ambition : 1,5 °C ; bien en-dessous de 2 °C et 2 °C. Nous suivons ce paramètre comme un indicateur pertinent de l'engagement des entreprises dans la lutte contre le changement climatique.

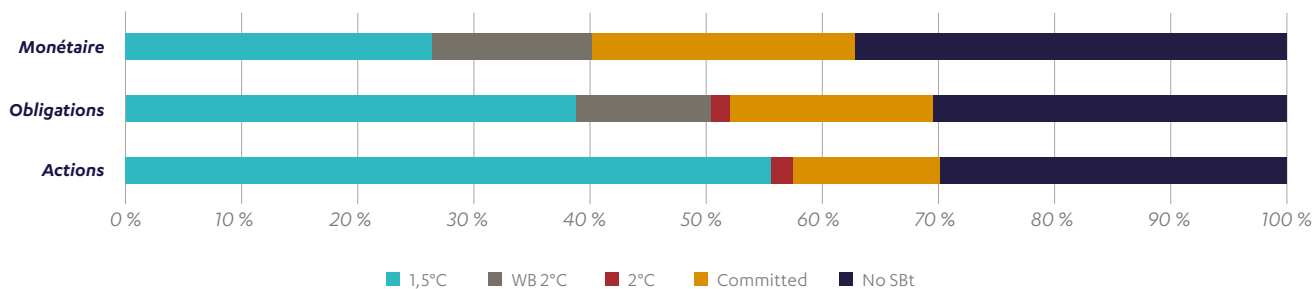
RÉPARTITION DES ÉMETTEURS
DE LA GAMME FRANCE SELON LEURS OBJECTIFS SBTi
JUIN 2024



RÉPARTITION DES ÉMETTEURS DE L'UNIVERS
D'INVESTISSEMENT DE LA GAMME FRANCE SELON LEURS
OBJECTIFS SBTi - JUIN 2024



RÉPARTITION DES ENCOURS DE LA GAMME FRANCE
SELON LE TYPE D'ENGAGEMENT SBTi PAR CLASSE D'ACTIF - EN %



Source : BFT IM / Amundi à partir des données de l'initiative Science-Based Targets au 30 juin 2024 - Périmètre couvert : actifs du périmètre décrit ci-dessus pour lesquels les données étaient disponibles dans la base de données SBTi. La catégorie « Committed » renvoie aux entreprises qui se sont engagées auprès du SBTi à définir un objectif de réduction des émissions dans un délai de 2 ans. Les émetteurs souverains n'étant pas éligible à SBTi ne sont pas comptabilisés.



3

AGIR AUPRÈS DES ÉMETTEURS POUR ENCOURAGER LES BONNES PRATIQUES

Convaincus qu'un dialogue actif avec les entreprises, dans le but d'influencer positivement leurs comportements et leurs activités, permettra d'obtenir des impacts et des résultats réels ainsi que des rendements durables, nous abordons l'engagement et le vote comme des éléments clés de vision d'investisseur responsable.

L'exercice des droits de vote aux assemblées générales

Nous exerçons nos droits de vote auprès des émetteurs détenus dans nos portefeuilles actions en nous appuyant sur l'équipe Corporate Gouvernance d'Amundi avec laquelle nous avons des échanges réguliers.

Les principaux éléments de la politique de vote, disponible sur notre site internet, sont :

- La protection des droits des actionnaires
- La responsabilisation du conseil d'administration
- Les opérations financières
- La politique de rémunération des dirigeants
- Les enjeux environnementaux et sociaux

Sur ce dernier point, la prise en considération des enjeux de durabilité se déploie dans le dialogue actionnarial avec les entreprises et dans l'analyse

et le soutien de résolutions d'actionnaires, au service des thèmes suivants :

- **La préservation de capital naturel et la transition énergétique**, notamment en encourageant les résolutions « Say on Climate »,
- **La cohésion sociale**, dont les questions de partage de la valeur, d'équilibre salarial dans les politiques de rémunération, et la participation des salariés à la gouvernance et au capital des entreprises.
- **La responsabilité du Conseil sur les sujets environnementaux et sociaux**, avec l'expression de votes « contre la direction » de certaines entreprises aux pratiques climatiques, environnementales ou sociales en retrait,
- **Les résolutions actionnariales**, soutenues au cas par cas sur la base d'une analyse interne robuste évaluant leur impact potentiel sur les sujets environnementaux et sociaux.

VOTES 2023 DE BFT IM SUR LE PÉRIMÈTRE FRANCE⁽¹⁾

183

Assemblées Générales
votées

4 354

Nombre total
de résolutions votées

98,4 %

Pourcentage d'AG votées
(183/186)

87 %

Pourcentage d'AG avec au moins
un vote contre le management

27 %

Taux
d'opposition

36 %

Taux d'opposition
sur la rémunération

37 %

Taux d'opposition
sur la structure du Conseil

(1) Notre rapport de vote complet est disponible sur notre site internet.



L'engagement, levier de notre démarche d'investissement responsable

Nous nous appuyons sur les actions d'engagement menées par l'équipe Analyse ESG, Engagement et Vote du groupe Amundi. Nous menons également des campagnes spécifiques propres à BFT en lien avec l'investissement à impact.

■ Cinq thèmes d'engagement prioritaires

Pour chacun des thèmes, Amundi s'engage à la fois directement et de

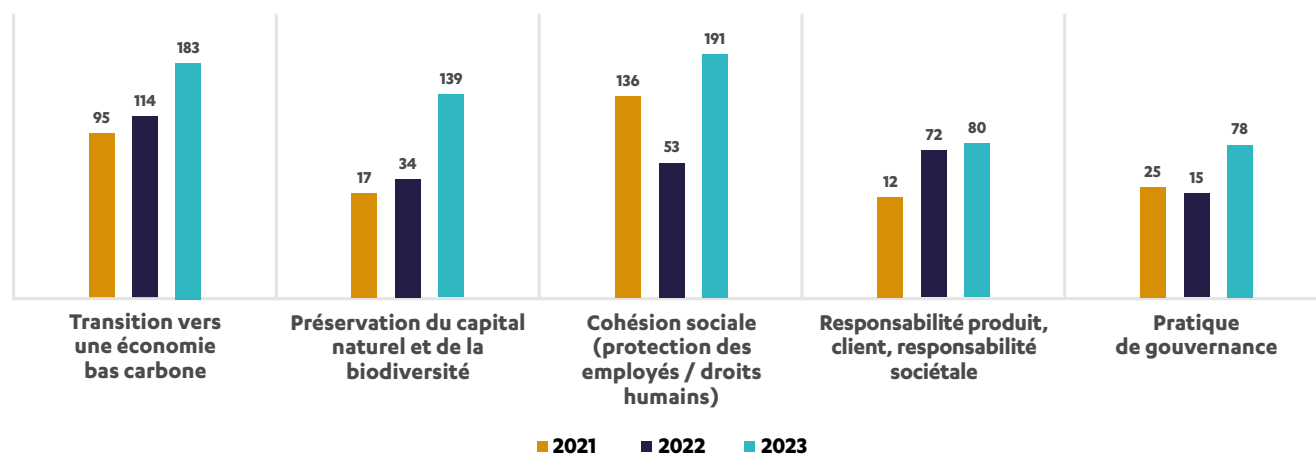
manière collaborative sur des sujets jugés particulièrement importants pour les investisseurs :

 Transition vers une économie Bas Carbone	 Préservation du capital naturel	 Capital humain et droits humains	 Protection des clients et responsabilité sociétale	 Gouvernance forte pour un développement durable
E		S		G

Au niveau des émetteurs français investis dans les fonds de BFT IM, ces actions couvrent une centaine d'entreprises, et ont donné lieu en 2023 à 671

actions d'engagement thématique (plusieurs thèmes peuvent être abordés avec une même entreprise).

STATISTIQUES D'ENGAGEMENT FRANCE - PÉRIMÈTRE FONDS BFT IM EN NOMBRE D'ENGAGEMENTS PAR THÈME ABORDÉ



Source : BFT IM/Amundi

3

AGIR AUPRÈS DES ÉMETTEURS POUR ENCOURAGER LES BONNES PRATIQUES

■ L'engagement, vecteur d'additionnalité de l'investissement à impact

Le fonds à impact BFT France Emploi ISR soutient les entreprises françaises qui présentent les meilleures pratiques en matière de création d'emplois et de qualité des politiques sociales, tout en veillant à la qualité de leur profil ESG et plus globalement à la maîtrise des externalités négatives.

En complément du processus d'investissement, l'engagement thématique vise à inciter des entreprises du fonds représentatives de différents secteurs à améliorer leurs pratiques en matière de transparence et de politiques relatives à l'emploi.

2 CAMPAGNES D'ENGAGEMENT

menées avec l'agence de notation extra-financière Humpact,
spécialisée sur l'emploi et les sujets sociétaux



PREMIÈRE CAMPAGNE D'ENGAGEMENT

consacrée à l'emploi des jeunes et menée
sur trois années de 2021 à 2023.

SOCIÉTÉS ENGAGÉES

soitec



BNP PARIBAS

sanofi



DANONE
ONE PLANET. ONE HEALTH

K E R I N G



DEUXIÈME CAMPAGNE D'ENGAGEMENT

débutée en 2024 sur le thème de la relocalisation
et des investissements pour l'emploi en France.

SOCIÉTÉS ENGAGÉES

THALES



ESSILORLUXOTTICA

sanofi



life.augmented



FOCUS SUR LA CAMPAGNE D'ENGAGEMENT SUR L'EMPLOI DES JEUNES

■ L'approche de BFT IM en matière d'engagement se veut constructive et positive. Le dialogue avec les entreprises vise à :

- mieux connaître la stratégie et les objectifs des sociétés interrogées en matière d'emploi des jeunes,
- obtenir des données spécifiques sur l'emploi des jeunes en France lorsque non communiquées par les sociétés, et demander une plus grande transparence sur ces indicateurs,
- identifier et partager les bonnes pratiques,
- établir et communiquer aux entreprises des objectifs quantitatifs et qualitatifs et des propositions d'indicateurs, en relation avec les pratiques des secteurs auxquels elles appartiennent.

■ Exemples de bonnes pratiques identifiées :

BNP Paribas

BNP Paribas a créé son propre centre de formation d'apprentis « BSchool by BNP Paribas », et soutient près de 300 associations d'insertion des jeunes éloignés de l'emploi.

Danone

Le groupe réaffirme sa volonté d'emploi de jeunes et son effort pour leur formation, notamment par le lancement de formations spécifiques en partenariat avec des écoles et CFA.

Kering

Le groupe a ouvert deux nouveaux graduate programmes 'Kering Keys', en plus de partenariat avec des écoles. Kering s'est engagé pour la mise en œuvre de la charte de partenariat avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Sur les cinq entreprises engagées, la totalité a répondu au questionnaire emploi d'Humpact et à notre demande d'engagement, les échanges se sont poursuivis sur 3 années. Les conclusions de la campagne montrent une amélioration de la situation de l'emploi des jeunes dans 2 cas sur 5, et une stabilisation dans les 3 autres cas. Les entreprises ont démontré des efforts sur leurs initiatives envers les jeunes et les alternants, et toutes sont engagées dans des partenariats avec des organisations en lien avec l'insertion professionnelle des jeunes (universités, associations...). Sur le point de la transparence, une seule entreprise n'a pas transmis d'information chiffrée, les autres ont bien communiqué la part de jeunes et d'alternants et son évolution dans les effectifs France.

Sanofi

La diversité des jeunes en apprentissage et en stage est en constant progrès. Le programme 'Place d'Avenir' vise à rapprocher le recrutement des jeunes éloignés de l'emploi en organisant des rencontres avec des salariés directement dans les quartiers prioritaires.

Soitec

Le groupe continue de faire preuve d'un fort engagement pour la formation et l'emploi des jeunes, avec des objectifs quantitatifs. Soitec continue à s'engager pour la création de filières de formation avec ses partenaires.

■ L'engagement collaboratif pour une transition juste

Les enjeux de transition juste sont essentiels pour une transition socialement acceptable vers une économie bas-carbone. BFT IM est membre de la **Coalition des Investisseurs pour la Transition Juste**, dont le secrétariat est hébergé par l'**Institut de la Finance Durable**, et participe aux actions d'engagement qui ont été déployées sur quatre secteurs d'activité prioritaires : Agroalimentaire, Energie, Transports, Bâtiment & Construction.

Ces travaux ont donné lieu à la publication d'un premier rapport de la coalition en octobre 2024, qui restitue les leçons tirées de la première phase d'engagement.

Il propose également une grille de sensibilisation articulée autour de quatre axes clés : la planification de la stratégie, l'implication des parties prenantes, l'emploi et la formation, la protection des consommateurs. Cette grille vise à aider à évaluer et améliorer la stratégie des entreprises, pour une transition plus juste et inclusive.

**INVESTORS FOR
A JUST
TRANSITION**

NOS ACTIONS DE MÉCÉNAT EN FRANCE

Un partage de la valeur par le soutien financier aux associations qui opèrent sur le territoire français, en lien avec nos objectifs sociétaux.

Un partage de la valeur par le soutien financier aux associations

Le mécanisme de reversement d'une partie des frais de gestion des fonds BFT France Emploi ISR et BFT France Solidaire ISR fait partie intégrante de la stratégie de ces fonds.

162 000 €*

Montant du soutien financier aux associations au titre des trois premiers exercices d'existence de BFT France Emploi ISR

Un partenariat sur le principe du partage

Nous reversons 5% des frais de gestion financiers fixes à plusieurs associations en faveur de l'emploi, avec une volonté de partenariat dans la durée (engagement triennal).

Une mobilisation sur trois axes

Nous avons choisi de concentrer nos actions vers des publics plus fragiles en termes d'emploi et de soutenir :

- **La réinsertion de chômeurs de longue durée** : en créant les emplois manquants grâce à de nouvelles activités ;
- **Le changement de regard sur le handicap** : en soutenant les personnes porteuses de handicap dans leur démarche d'emploi et leur autonomie ;
- **Les démarches en faveur des jeunes** : en accompagnant les jeunes à emprunter une filière d'excellence.

Télémaque

Télémaque met en œuvre des actions de mentorat et une aide financière individuelle auprès de jeunes investis issus de territoires fragiles.

Evolio pae
Incubateur d'innovations sociales

Evolio (groupe La Varappe) favorise le retour à l'emploi en portant des projets innovants à fort impact d'ateliers et de chantiers d'insertion.

le mouton à 5 pattes
Exemples d'entreprises à fort impact

Le Mouton à 5 pattes rapproche les personnes avec autisme et les entreprises, principalement dans le monde du numérique.

Le Pré de la Bataille
Promouvoir le pouvoir d'agir

Le Pré de la Bataille propose à des personnes en situation de handicap des formations et un accompagnement vers l'emploi.

la cravate Solidaire

La Cravate Solidaire facilite l'accès à l'emploi de personnes en insertion ou en réinsertion professionnelle en luttant contre les discriminations.

BFT soutient le programme « Autodidacte » du Mouton à 5 pattes

Ce programme se déroule de juin à décembre 2024 pour accompagner des personnes avec un trouble du spectre autistique à la recherche d'une orientation ou d'un emploi, dans la métropole lilloise. Il mobilise des entreprises et des professionnels engagés et s'articule en trois phases : la définition du projet professionnel, des rencontres avec des professionnels exerçant l'emploi visé et des organismes de formation engagés et inclusifs, puis une immersion dans des entreprises faisant partie du réseau de l'association.

Des actions de mécénat pour soutenir des actions ciblées sur de grands enjeux sociétaux

BFT IM s'est engagée pour 3 ans auprès de l'association Imagine for Margo, qui mène des actions de sensibilisation et de collecte de fonds pour accélérer la recherche et améliorer les traitements contre le cancer des enfants.

IMAGINE FOR Margo
Children without CANCER

Depuis sa création en 2011, l'association a affecté plus de 20 millions d'euros à 61 programmes de recherche translationnelle et clinique français et européens afin d'accélérer la recherche contre le cancer des enfants. Les projets cliniques ont bénéficié à plus de 7 200 enfants et ont permis de tester 119 nouvelles thérapies, dont certaines se sont révélées très efficaces (Biomedex, Tag-N-Track, BEACON, AcSé-ESMART, etc.).

* Chiffre établi sur la base des encours du fonds au 31/08/2024



ANNEXE

MÉTHODOLOGIQUE

Univers d'investissement émetteurs français

Les entreprises françaises (plus 599 groupes émetteurs) qui se financent sur les marchés financiers français représentent environ :

- **486** émetteurs pour les actions, pour une capitalisation boursière d'environ **2 900 milliards €** (Actions ordinaires actives domiciliées en France cotées sur Euronext Paris hors marché libre)
- **155** émetteurs pour les obligations cotées d'entreprises françaises en euros, pour un stock d'émissions de **1 330 milliards €** (Obligations françaises d'un montant d'émissions supérieur à 100M€, hors obligations convertibles)

- **124** émetteurs pour le marché monétaire représentant **235 milliards €** de stock de TCN (Titres de Créances Négociables)
- Environ **56%** de ces émetteurs font l'objet d'une **analyse ESG par Amundi** (soit environ 335 émetteurs).

Source : BFT IM/Bloomberg (actions, obligations) et BFT IM/Banque de France (monétaire) au 30/06/2024.

Périmètre des indicateurs ESG et Climat Gamme « Investir en France pour une croissance durable »

Les données présentées ont été calculées selon la méthodologie suivante :

- les données « gamme » correspondent aux données relatives à chaque fonds de la gamme, pondérées par leurs encours respectifs au sein de la gamme (voir la colonne poids dans la gamme dans le tableau ci-dessous),
- les données par classe d'actifs correspondent aux données des fonds de

- la gamme pondérées par leurs encours au sein de chaque classe d'actifs,
- les données relatives aux univers d'investissement correspondent aux données propres aux univers d'investissement pondérées par les encours des fonds correspondants à ces univers au sein de la gamme ou au sein de chaque classe d'actifs.

Classe d'actifs	Fonds	Univers	Poids dans la gamme
MONETAIRE	BFT France Monétaire Court Terme ISR	▪ 80% ICE BOFA GLOBAL 1-3Y CORPORATE "rebasé" avec les émetteurs français	79,06%
		▪ 20% ICE BOFA GLOBAL 1-3Y CORPORATE "rebasé" avec les émetteurs hors France	
OBLIGATAIRE	BFT France Obligations Durables ISR	▪ 90% ICE GLOBAL CORPORATE GREEN SOCIAL & SUSTAINABLE BOND (retraité avec 80% France, 20% autres) ▪ 5% ICE BOFA BB-B EURO HIGH YIELD (retraité avec 80% France, 20% autres) ▪ 5% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (retraité avec 80% France, 20% autres)	1,51%
ACTIONS	BFT France Emploi ISR	100% CAC All-Tradable	5,66%
	BFT France Solidaire ISR	100% CAC All-Tradable	0,07%
	BFT France Futur ISR	70% CAC Mid & Small 15% Einternext PEA PME 150 7.5% CAC Next 20 7.5% CAC 40	13,31%
	BFT France PEA-PME	100% ENTERNEXT PEA-PME 150	0,40%

Source : BFT IM / Amundi, données au 30 juin 2024

Méthodologie et périmètre de calcul des émissions carbone Gamme « Investir en France pour une croissance durable »

Amundi a retenu le fournisseur Trucost pour les données d'émissions carbone (exprimées en tonnes de CO₂) des émetteurs privés et publics. Pour les émetteurs privés, ces données portent sur les scopes 1 et 2 et sur une partie du scope 3 correspondant aux émissions indirectes liées aux fournisseurs de premier rang (« Scope 3 upstream first tier »). Les données reçues sont ensuite intégrées dans le système d'information d'Amundi et affectées à un émetteur. S'agissant des entreprises pour lesquelles nous n'avons pas reçu de valeur de Trucost, elles sont complétées par héritage des données de la société mère lorsqu'elles existent. Pour les émetteurs publics, ces données concernent les émissions nationales (émissions

territoriales) et les émissions résultant du commerce international (émissions importées - émissions exportées).

Le calcul d'une empreinte carbone pour un portefeuille consiste, dans un premier temps, à calculer le montant des encours notables dans le portefeuille. Sont exclus les titres non notés et non notables (titres émis par les États, les instruments dérivés, les OPCVM détenus, etc.) puis, dans un deuxième temps, à déterminer le montant des encours notés, c'est-à-dire le montant des encours pour lequel nous disposons de données Trucost.

Émissions carbone en millions d'euros de chiffre d'affaires

Cet indicateur sert à quantifier l'intensité carbone de la chaîne de valeur des émetteurs au sein du portefeuille, selon la formule ci-dessous :

$$\text{Émissions du portefeuille} \left(\frac{\text{tCO}_2\text{e}}{\text{M€ de CA}} \right) = \sum \text{Poids relatif univers noté de l'entreprise dans le portefeuille, (\%)} \times \frac{\text{Émission de l'entreprise (tCO}_2\text{e)}}{\text{Chiffre d'affaires (M€)}}$$

Le présent document ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou une sollicitation de vente et ne peut être assimilé ni à une sollicitation pouvant être considérée comme illégale ni à un conseil en investissement.

BFT IM n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. BFT IM ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de BFT IM, à aucune personne tierce, qui serait contraire aux dispositions légales et réglementaires.

Il s'agit d'une estimation de l'empreinte de durabilité des investissements de la gamme France à partir des données aux conditions actuelles de marché (30/06/24) ; ceci ne constitue pas un indicateur exact.



BFT IM

société anonyme au capital de 1 600 000 euros
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 98026
Siège social : 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

www.bft-im.fr

[@linkedin.com/company/bft-im](https://www.linkedin.com/company/bft-im)



Amundi Asset Management,

Société par actions simplifiée — SAS au capital de 1 143 615 555 euros — Société de gestion de portefeuille
agréée par l'AMF n° GP 04000036 — 91-93, boulevard Pasteur, 75015 PARIS.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus et au document d'informations clés pour l'investisseur (« DICI ») des fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement. La documentation réglementaire agréée par l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site www.bft-im.fr ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DICI et le prospectus). Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale). Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que l'expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et dans le Prospectus du ou des OPC décrits dans ce document. Reproduction interdite sans accord exprès de la Société de Gestion.

Ce document utilise la certification papier FSC® garantissant une gestion durable des forêts et a été imprimé par un professionnel ayant obtenu le label Imprim'Vert. L'impression d'images multicolores est faite à l'encre végétale.

